

## **SEANCE DU 18 FEVRIER 2021**

Aujourd'hui, douze février deux mil vingt et un, les membres du conseil municipal sont informés individuellement par courriel qu'une séance ordinaire du Conseil Municipal aura lieu au Trait d'Union, le jeudi dix-huit février deux mil vingt et un à 20h00 avec l'ordre du jour suivant :

Conformément à la loi du 27 décembre 2019 relative à l'Engagement et à la proximité, les indemnités des élus ont été transmises avec la convocation.

### **Ordre du jour du Conseil Municipal**

#### **Régie Photovoltaïque**

- 1) Mise en place du Conseil d'exploitation de la régie –
- 2) Compte administratif 2020 –
- 3) Compte de gestion 2020 –
- 4) Affectation du résultat 2020 –
- 5) Budget 2021 –

#### **Commune**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2021 –
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance –
- 3) Communications du Maire –
- 4) Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –
- 5) Approbation du programme relatif au réaménagement des locaux de la mairie –
- 6) Demande d'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de la rénovation de l'éclairage public dans diverses rues –
- 7) Convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux aériens dans la rue de la Dîme et la rue Creuse –
- 8) Convention avec le Centre de Gestion pour la mise à disposition d'un archiviste itinérant –
- 9) Adhésion à la Convention-cadre de partenariat de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial –
- 10) Divers –

Conformément à l'article L.121.10 du code des communes, la convocation ci-dessus est affichée à la porte de la Mairie.

Le Maire  
Sylvie ROEHLLY

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

<u>Présidence</u>	ROEHLLY Sylvie
<u>Adjoints</u>	WINTER-KNECHT Didier WERNERT Annie KLEINMANN Jean-Jacques REGNIER Clarisse BLANCK Dominique
<u>Conseillers</u>	MUGLER Christelle – ACKER Dominique – ALBECKER Bernard – BLANCK Denis – BONICEL Bénédicte – FORR Bernard - FOURNAISE Véronique – GASSERT Cédrine – HILD Aline – JUNG Didier – KERTZINGER Francis - SORG Fabienne – SORGIUS Christian – VATRY Edwige – WEEBER Michelle.
<u>Absents</u>	RICK Stéphane a donné procuration à JUNG Didier – VOGT Marie-Line a donné procuration à HILD Aline.

### Régie Photovoltaïque

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle ouvre la séance à 20h05 en abordant les points consacrés à la Régie Photovoltaïque, le quorum étant atteint.

#### **1. Mise en place du Conseil d'Exploitation de la régie photovoltaïque**

Dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation des locaux du terrain de football en 2010 il a été décidé d'équiper la toiture de ces locaux de panneaux photovoltaïques. L'électricité produite fait l'objet d'une revente à Electricité de Strasbourg. Cette activité (assujettie à la TVA) a donné lieu à la création d'un budget annexe en 2011. Le budget annexe permet d'établir le coût réel d'un service, il est voté par le Conseil Municipal.

Les statuts de la régie communale prévoient que le renouvellement des membres coïncide avec le mandat des conseillers municipaux. Le Conseil d'exploitation est constitué du Maire qui est d'office le Président de la régie et des conseillers municipaux. Il est également doté d'un directeur.

Le bureau est constitué du Maire et des adjoints.

Entendu les explications, Madame la Maire **DECLARE** le Conseil d'exploitation installé et propose de désigner Madame Sandrine ANDRE en tant que Directrice de la régie.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

**DESIGNE** à l'unanimité, Madame Sandrine ANDRE en tant que Directrice de la régie suite à la proposition du Maire.

#### **2. Compte administratif 2020 – Régie à autonomie financière –**

Madame le Maire soumet à l'assemblée le bilan financier de l'année écoulée qui se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	REALISE
DEPENSES (mandats émis)	23.584,32 €
RECETTES (titres émis)	22.490,69 €
<b>SOLDE d'exécution de l'exercice</b>	<b>-1.093,63 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT	REALISE
DEPENSES (mandats émis)	13.891,29 €
RECETTES (titres émis)	16.680,69 €
<b>SOLDE d'exécution de l'exercice</b>	<b>2.789,40 €</b>

*Pour mémoire,*

002 Déficit FONCT. N-1 reporté	-18.557,78 €
001 Solde d'exécution d'INV. reporté	97.230,53 €

### **Résultat global de clôture du budget :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	<i>DEFICIT -19.651,41</i>
SECTION D'INVESTISSEMENT	<i>EXCEDENT 100.019,93</i>
<b>RESULTATS CUMULES</b>	<b>+ 80.368,52 €</b>

Elle demande au Conseil de bien vouloir approuver ce bilan.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU les explications du Maire,

Après en avoir délibéré ;  
(le maire ayant quitté la salle)

APPROUVE à l'unanimité, le compte administratif 2020.

### **3. Compte de gestion 2020 du Trésorier de Brumath – Régie à autonomie financière**

Madame le Maire soumet à l'assemblée le compte de gestion du Trésorier relatif à l'exercice écoulé dont le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures d'ordonnateur.

Il demande au conseil de bien vouloir approuver le compte de gestion en question et donner décharge au Trésorier pour l'année 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL  
=====

ENTENDU l'exposé du Maire,

VU les différentes pièces comptables présentées,

Après en avoir délibéré ;

A P P R O U V E à l'unanimité, le compte de gestion 2020 établi par le Trésorier de Brumath.

#### **4. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 - Régie photovoltaïque**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2020 constatant qu'il présente un résultat excédentaire cumulé de **80.368,52 euros ;**

*soit en fonctionnement*, un résultat antérieur reporté de -18.557,78 € et un résultat de l'exercice négatif de -1.093,63 € ;

*soit en investissement*, un résultat antérieur reporté de 97.230,53 € et un solde d'investissement de l'exercice positif de 2.789,40 € ;

LE CONSEIL MUNICIPAL  
=====

ENTENDU les explications du Maire,

Après en avoir délibéré ;

**D E C I D E** à l'unanimité :

**D'AFFECTER** le résultat de clôture de la section de fonctionnement au **c/002** "Déficit de fonctionnement reportés" pour un montant de **-19.651,41 €**, inscrits à l'exercice 2021 (en DEPENSES) ;

**D'AFFECTER** au **c/001** "Solde d'exécution d'investissement reporté", correspondant à l'excédent de l'année 2020 de la section d'investissement, soit **100.019,93 €**, inscrits à l'exercice 2021 (en RECETTES).

#### **5. Budget 2021 - Régie à autonomie financière –**

Le Maire soumet à l'assemblée le projet du budget 2021, à savoir :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses 43.681,41 €

Recettes 43.681,41 €

**Section d'investissement :**

Dépenses 116.719,93 €

Recettes 116.719,93 €

Il demande au Conseil de bien vouloir approuver ce budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL  
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

A U T O R I S E et VOTE le budget primitif 2021 pour la régie à autonomie financière.

## Commune

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2021**

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2. Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur ACKER Dominique est désigné secrétaire de séance.

### **3. Communications du Maire**

- 15/01/2021 : Rendez-vous avec la société QUONEX au sujet de la téléphonie des bâtiments communaux  
Rendez-vous de préparation de la commission travaux / voirie
- 19/01/2021 : Formation Loi de Finances pour les élus - CCBZ  
Réunion préparatoire projet de territoire CCBZ
- 20/01/2021 : Réunion Projet de territoire
- 21/01/2021 : Rendez-vous avec Monsieur Robert HEISSLER, Denis RIEDINGER et Monsieur BERTEVAS (ASVP)  
Rendez-vous avec Monsieur Laurent WAEFFLER (agent de la commune de HOERDT) au sujet de l'entretien des terrains de foot  
Commission Jeunesse en visio
- 22/01/2021 : COPIL vaccination – CCBZ  
Réunion Aménagement foncier en Mairie  
Rendez-vous avec Monsieur Pierre BONN Président de la Pêche  
Commission Administrative
- 23/01/2021 : Commission Communication / Bibliothèque
- 25/01/2021 : Restitution étude mobilité – restitution du diagnostic
- 27/01/2021 : Rendez-vous avec Monsieur René ZILLIOX et Monsieur Jean-Jacques KLEINMANN  
Réunion Association Foncière – Séance budgétaire  
Réunion de préparation Commission Jeunesse
- 28/01/2021 : Commission communication – CCBZ  
Rendez-vous avec Monsieur WACK du CAUE
- 01/02/2021 : COPIL vaccination – CCBZ  
Réunion du bureau - CCBZ
- 02/02/2021 : Commission Administrative

- 03/02/2021 : Rendez-vous avec Madame BENTZ pour la préparation de la visioconférence à destination des médecins et infirmiers / Centre de vaccination
- 04/02/2021 : Visioconférence à destination de médecins / Centre vaccination
- 05/02/2021 : Différents rendez-vous avec les riverains de la rue de la Dîme  
Réunion avec l'ALEF / Tarifs périscolaire  
Réunion à LA WANTZENAU au sujet de la géothermie / site FONROCHE  
Visioconférence à destination des infirmiers / Centre vaccination
- 06/02/2021 : Réunion voirie / bâtiments pour préparation budgétaire
- 08/02/2021 : Réunion mensuelle affaires techniques avec la CCBZ
- 09/02/2021 : Réunion relative aux dégâts de sangliers organisée par la Préfecture en visio  
Commission Administrative
- 10/02/2021 : Conférence des maires – CCBZ  
Rendez-vous téléphonique avec Monsieur WACK du CAUE  
Commission Finances - CCBZ
- 11/02/2021 : Comité Syndical PETR
- 12/02/2021 : Rendez-vous avec Madame Béatrice LITT, Messieurs Pierre GROSS et Patrice KIEFFER au sujet de la réflexion pour la création d'une école de musique intercommunale  
Rendez-vous avec Monsieur GABEL président du basket et Monsieur Dominique BLANCK  
Rendez-vous avec ECOPLUS (isolation des bâtiments publics)
- 13/02/2021 : Réunion de la Commission Communication pour la maquette de la page d'accueil du site internet  
Mariage BISCH Audrey / HALLER Fabrice
- 15/02/2021 : Rendez-vous avec Monsieur SPASSKI, directeur de la gravière au sujet du projet de photovoltaïque flottant et d'extension de la gravière  
Réunion du Bureau CCBZ
- 16/02/2021 : Réunion du bureau du CCAS – Budget primitif  
Commission Administrative  
Commission finances
- 17/02/2021 : Rendez-vous avec la Direction de l'usine Pierre SCHMIDT  
Etude biodéchets CCBZ - Scénarios de gestion des biodéchets  
Commission Jeunesse – CCBZ
- 18/02/2021 : Comité Syndical ATIP

***Réunions de chantier tous les mercredis : 8h30 travaux de voirie du lotissement les Hauts de la Zorn – 10h travaux de rénovation de l'église – 11h au chantier de la passe à poissons.***

#### **4. Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions**

##### **Monsieur WINTER-KNECHT Didier**

Participation aux réunions du chantier de l'Eglise : réfection + ponçage + vitrification du parquet en cours. Suite et fin de la pose du sol en pierre semaine 7.

- 15/01/2021 : Réunion avec la société Quonex/Alsatel, présentation du projet de centralisation de la téléphonie par liaison radio de l'ensemble des bâtiments communaux  
Préparation budget 2021 Voirie / Bâtiments

- 22/01/2021 : Rendez-vous avec la société STAM pour les travaux d'acoustique des salles périscolaires de l'école Baldung-Grien  
Commission administrative
- 29/01/2021 : Rendez-vous avec la société WEREYSTENGER pour les travaux d'acoustique des salles périscolaires de l'école Baldung-Grien
- 02/02/2021 : Commission administrative
- 06/02/2021 : Commission Voirie / Bâtiment, présentation budget 2021
- 09/02/2021 : Commission administrative
- 10/02/2021 : Réunion chantier église
- 12/02/2021 : 09h00 Rendez-vous avec la société FRANCE SOLAR Isolation thermique des bâtiments  
Rendez-vous avec la société ECO PLUS Isolation thermique des bâtiments.
- 16/02/2021 : Commission administrative  
Commission finances

### **Madame WERNERT Annie**

Rendez-vous téléphonique avec Madame BALLY, assistante sociale.

Participation à la Commission voirie et bâtiments.

Avec Christiane WOLFHUGEL, nous avons été dans divers magasins de cuisine, pour choisir l'équipement de la cuisine de la Résidence Séniors. Ces achats sont financés par la Communauté des Communes.

### **Monsieur KLEINMANN Jean-Jacques**

- 15/01/2021 : Réunion avec l'entreprise Fritz Electricité.  
Commission voirie.
- 20/01/2021 : Réunion Aménagement foncier.
- 21/01/2021 : Rendez-vous avec Monsieur WAEFFLER Laurent de la Commune de HOERDT au sujet de l'entretien des terrains de foot.
- 22/01/2021 : Commission administrative.
- 26/01/2021 : Rendez-vous avec la société COSEEC au sujet de l'entretien du stade de foot.
- 27/01/2021 : Réunion de chantier au lotissement les Haut de la Zorn.  
Réunion de travail de l'Association Foncière.  
Réunion au chantier de la passe à poissons  
Réunion Aménagement foncier.
- 29/01/2021 : Permanence riverains rue de la Dime.
- 02/02/2021 : Commission administrative.
- 03/02/2021 : Rendez-vous avec le SDEA au stade de foot concernant des embâcles dans la Zorn.
- 05/02/2021 : Permanence riverains rue de la Dime.
- 06/02/2021 : Commission voirie au Trait d'Union.
- 08/02/2021 : Réunion mensuelle avec Didier ROUSSEL de la CCBZ.  
Réunion de la Commission d'Appel d'Offres à la CCBZ - ouverture des plis pour les travaux de voirie 2021
- 09/02/2021 : Commission administrative.
- 10/02/2021 : Réunion de chantier au lotissement les Haut de la Zorn.
- 11/02/2021 : Réunion Aménagement foncier.
- 15/02/2021 : Réunion avec M. SPASSKI Directeur de la Gravière Alsace Lorraine.
- 16/02/2021 : Réunion rue de la République au sujet d'une déclaration de travaux.  
Commission administrative.  
Commission finances.
- 17/02/2021 : Réunion à l'usine Pierre SCHMIDT.

### **Madame REGNIER Clarisse**

La médiathèque a accueilli en résidence Jean-Nicolas Broyer la semaine du 25 janvier 2021. Ce dernier a accueilli deux classes de l'école élémentaire pour leur présenter son nouveau spectacle qui est en préparation. Des cours d'anglais ont débuté à raison de séances dédiées aux adultes et d'autres dédiées aux enfants. Les formations « tablette » sont toujours en cours. Celles-ci rencontrent un réel succès.

Concernant le site Internet de Weyersheim, l'arborescence du site a été validée par la commission communication. La prochaine étape sera la maquette de la page d'accueil.

Au niveau intercommunal, un outil de communication commun sera probablement mis en place. Les mairies de la communauté de communes et la communauté de communes pourront informer en temps réel les usagers d'un smartphone de toute alerte, tout imprévu, toute perturbation, ...

### **Monsieur BLANCK Dominique**

Activité associative toujours très réduite.

Prévisions de reprises partielles des activités pour le basket en extérieur à partir du 13 février en fonction des conditions météo.

Rendez-vous avec l'association de pêche au sujet des travaux à envisager.

Prise en charge par le biais de l'assurance bâtiment de la commune des frais de remise en état (par l'association) du pas de tir 50 mètres. Lors du dernier épisode neigeux un arbre a éventré la cloison.



## **5. Approbation du programme relatif au réaménagement des locaux de la mairie**

La commune de Weyersheim a décidé de réaménager les locaux de la mairie afin d'améliorer le confort d'usage par les administrés, les élus et les agents. Ces travaux seront également l'occasion de limiter les coûts de fonctionnement de l'équipement en améliorant ses performances énergétiques.

Madame le Maire présente un scénario de faisabilité élaboré par le CAUE qui présente les besoins fonctionnels recensés ainsi que les exigences et contraintes du projet.

Ce scénario comporte une tranche ferme constituée de l'aménagement du sous-sol, du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage et une tranche optionnelle comprenant en outre l'aménagement des combles.

### Scénario minimal :

Coût des travaux sans extension dans l'existant	1.163.435,00€ HT
Mission de maîtrise d'œuvre (base, EXE, OPC), SPS, bureau de contrôle et frais de concours	206.570,00€ HT
Autres frais : étude de sol, assurances, frais divers, aléas, tolérances études, tolérances travaux,	152.600,00€ HT
<b>TOTAL HT</b>	<b>1.522.170,00€ HT</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1.826.604,00€ TTC</b>

### Scénario maximal

Coût avec un escalier neuf en extension et 2 blocs sanitaires au sous-sol	1.378.855,00€ HT
Mission de maîtrise d'œuvre (base, EXE, OPC), SPS, bureau de contrôle et frais de concours	244.682,00€ HT
Autres frais : étude de sol, assurances, frais divers, aléas, tolérances études, tolérances travaux,	181.000,00€ HT
<b>TOTAL HT</b>	<b>1.804.537,00€ HT</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>2.165.445,00€ TTC</b>

La mise en service de l'équipement pourrait intervenir en décembre 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré à la majorité (22 voix pour et 1 abstention);

A P P R O U V E le cahier des charges élaboré par le CAUE du Bas-Rhin,

A P P R O U V E la réalisation du projet, pour un montant de travaux de 1.380.000,00 € HT, honoraires et frais d'assurance et de publication non compris,

### **6. Demande d'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de la rénovation de l'éclairage public dans diverses rues**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de solliciter une subvention pour la mise en place d'un éclairage public économe en énergie dans diverses rues en passant du sodium en led.

Ces travaux vont consister d'une part à remplacer les lampadaires complets de la rue de la Dîme dans le cadre du réaménagement de la voirie par la Communauté de Communes de la Basse Zorn et d'autre part à remplacer les lampes des lampadaires dans les rues suivantes : Baldung-Grien, fossés, Garance, Veaux, FX Mathias, Cerf et Château.

Le plan de financement relatif à ces travaux est le suivant :

<b>Catégorie d'opérations : Transition énergétique / écologique</b>		
Rue de la Dîme : remplacement des lampadaires existants par des lampadaires à leds		62.960 € HT
DETR attendue	50%	31.480,00 €
ES Energies Strasbourg (produit de la revente des Certificats d'Economies d'Energie)	2%	1.283,60€
Fonds de concours Communauté de Communes de la Basse Zorn	16%	10.073,60€
Participation communale (fonds propres)	32%	20.122,80€

<b>Catégorie d'opérations : Transition énergétique / écologique</b>		
Rues Baldung-Grien, fossés, Garance, Veaux, FX Mathias, Cerf et Château : remplacement des lampes des lampadaires existants par des lampes à leds		<b>69.875,00€ HT</b>
DETR attendue	50%	34.937,50€
ES Energies Strasbourg (produit de la revente des Certificats d'Economies d'Energie).....	8%	5.691,60€
Participation communale (fonds propres)	42%	29.245,90€

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

A U T O R I S E Madame le Maire à solliciter la subvention pour les projets énumérés ci-dessus.

A P P R O U V E Les plans de financement tels que décrits ci-dessus :

A U T O R I S E Madame le Maire à signer les actes relatifs à ce dossier.

## **7. Convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux aériens dans la rue de la Dîme et la rue Creuse**

**Vu** le projet de convention n° CNV-HD4-11-20-130290 relatif à la rue de la Dîme

**Vu** le projet de la convention n° CNV-HD4-11-20-130287 relatif à la rue Creuse

Madame le Maire expose qu'à l'occasion du réaménagement des rues de la Dîme et Creuse il est prévu d'enfouir les réseaux aériens. Pour ce faire, il convient de signer une convention avec Orange qui détaille les modalités juridiques et financières pour la mise en œuvre de l'effacement des réseaux aériens existants.

Le montant de la prestation s'élève à 15.292,15€ net pour la rue de la Dîme et à 5.078,31€ net pour la rue Creuse, auxquels s'ajoute éventuellement une indemnité forfaitaire de 1.200€ net si les travaux n'ont pas commencé 9 mois après la signature de la convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL  
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

A U T O R I S E à l'unanimité, Madame le Maire à signer les conventions avec Orange pour la mise en souterrain des réseaux de télécommunication rue de la Dîme et rue Creuse.

**8. Convention avec le Centre de Gestion pour la mise à disposition d'une archiviste itinérante**

**Vu** la convention de mise à disposition de l'archiviste itinérant

Le Maire informe l'Assemblée qu'en date du 7 janvier 2021, Mme Anne-Laure FABRE, archiviste itinérante du Centre de Gestion du Bas-Rhin s'est déplacée à la mairie Weyersheim pour y faire un bilan de la situation des archives.

Pour mettre en ordre les archives, l'archiviste itinérante propose une intervention de 17 journées.

Pour l'année 2021, les frais d'intervention sont de 350€ par jour x 17 jours = 5 950 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL  
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

D E C I D E la mise en place d'une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition d'un archiviste itinérant pour environ **17** jours.

A U T O R I S E le Maire à signer les actes afférents

Les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2021.

**9. Adhésion à la Convention-cadre de partenariat de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial**

Madame le Maire expose que la Collectivité européenne d'Alsace continue de porter le dispositif d'accompagnement technique et financier du département du Bas-Rhin pour aider les propriétaires de patrimoine traditionnel à sauvegarder et à valoriser leur habitat. L'accompagnement technique est réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ou le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (SYCOPARC), selon les territoires et l'aide financière permet, à la Collectivité européenne d'Alsace, de soutenir :

- Les travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial : une attention particulière sera portée à la réalisation de travaux respectueux de l'identité architecturale du territoire.

Cette aide, plafonnée à 5 000,00€, sera calculée en fonction du montant et de la nature des travaux réalisés.

- Les travaux d'amélioration thermique réalisés en même temps que les travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial respectueux du bâti ancien et de l'identité architecturale du territoire.

Cette aide, plafonnée à 5 000,00€, sera calculée en fonction du montant et de la nature des travaux réalisés.

Les demandes éligibles au dispositif devront répondre aux exigences de la convention-cadre du Dispositif de Sauvegarde et de Valorisation de l'Habitat Patrimonial adoptée en Commission Permanente du Conseil Départementale le 13 décembre 2018.

L'aide de la Collectivité européenne d'Alsace n'est mobilisable pour les propriétaires qu'après adhésion de la commune de Weyersheim au dispositif de Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial. Pour cela, la commune de Weyersheim doit adopter la convention-cadre précitée en assemblée délibérante et transmettre le délibéré à la Collectivité européenne d'Alsace pour prise en compte.

A ce titre, la commune de Weyersheim s'engage à abonder les aides de la Collectivité européenne d'Alsace pour les propriétaires réalisant des travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial, pour un montant compris entre 1 000 et 5 000 € minimum selon le taux modulé en vigueur pour l'exercice en cours.

Ainsi, la participation de la commune de Weyersheim pour l'année 2021, correspondant à son taux modulé 16%, serait d'un montant maximum de 4.200,00€, soit 42% pour une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace de 10 000€.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

A P P R O U V E la convention-cadre du Dispositif de Sauvegarde et de Valorisation de l'Habitat Patrimonial.

D E C I D E la mise en œuvre de ce dispositif sur le territoire de la commune de Weyersheim selon les conditions prévues dans la convention-cadre.

D E C I D E la mise en place d'une aide financière de la commune de Weyersheim aux propriétaires selon les conditions prévues dans la convention-cadre.

D E C I D E les dossiers déposés à ce jour ne sont pas éligibles à ce dispositif (travaux démarrés).

## **10. Divers**

Sous ce point, il a été question de diverses affaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 22h00.